



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat de l'académie de Créteil  
DPAE 2  
Gestion des opérations collectives  
Mél : [ce.dpaectesco@ac-creteil.fr](mailto:ce.dpaectesco@ac-creteil.fr)

4, rue Georges Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2022-1666 du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoir des ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur en matière de gestion de certains personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, et des bibliothèques ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 27 novembre 2023;

## Arrête

**Article 1** : Sont inscrits, au titre de l'année 2024, sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat, les attachés d'administration de l'Etat dont les noms suivent :

1. Mme RIEM Corinne affectée au lycée professionnel Jean Moulin à VINCENNES,
2. Mme YOUNES Atika affectée au collège Jean Vilar à LA COURNEUVE,
3. Mme FLOQUET Alexia affectée au lycée polyvalent Adolphe Chérioux à VITRY-SUR-SEINE,
4. Mme VITTET Vanessa affectée au lycée d'enseignement général et technologique d'Arsonval à SAINT-MAUR-DES-FOSSES,



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

5. Mme CAPIA-CAMBOUNET Cécile affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
6. Mme IGOULEN Claudine affectée à l'ONISEP à LOGNES,
7. Mme VEBRET Colette affectée à la direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
8. M. GOUJAUD Christophe affecté au lycée d'enseignement général et technologique Le Corbusier à AUBERVILLIERS,
9. Mme BELGACEM Amélie affectée au collège Simone Veil à MANDRES-LES-ROSES,
10. Mme AUDELAN Blandine affectée au lycée d'enseignement général et technologique Georges Clémenceau à VILLEMOMBLE,
11. M. RAJOT Jean-Christophe affecté au collège Marthe Simard à VILLEPARISIS.

**Article 2** : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 01/07/20

**Pour la rectrice et par délégation**  
**Le secrétaire général de l'académie de Créteil**

Mehdi CHERFI